GSB remboursement des frais des visiteurs médicaux.

Exemples d'écrans des cas d'utilisation des comptables.

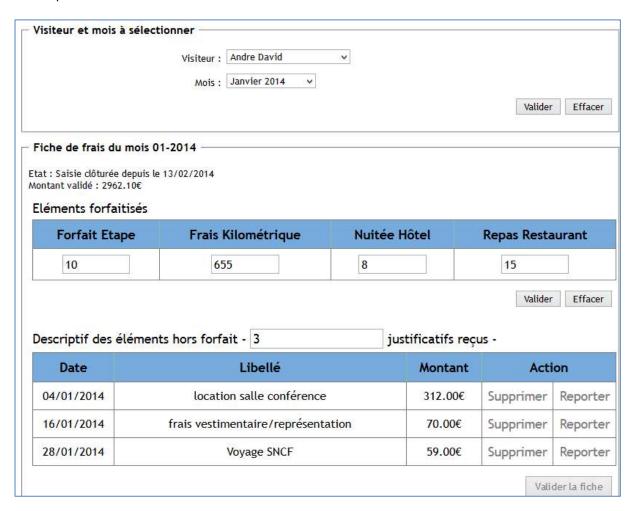
Le comptable se connecte. Il accède au menu comptable.



Le comptable demande à valider les fiches de frais. L'application lui propose les fiches à valider : celles qui sont à l'état « cloturé ». Les 6 derniers mois sont proposés.



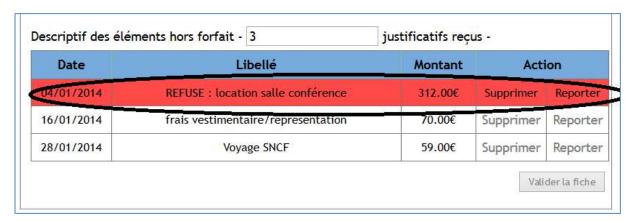
Le comptable sélectionne la fiche d'un visiteur.



Il peut éditer les frais au forfait. L'application confirme l'enregistrement des modifications (ici modification des repas restaurant)



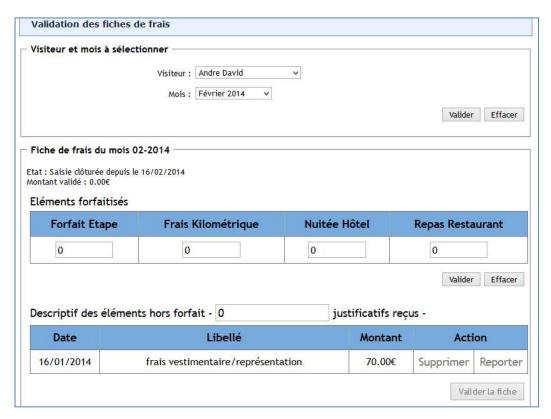
Il peut supprimer un frais hors forfait.



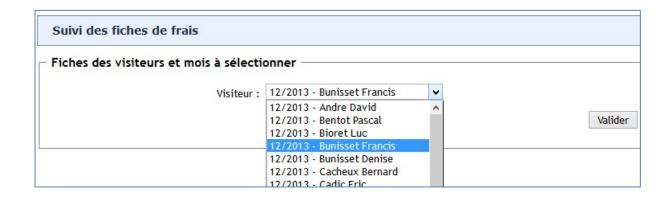
Il peut reporter un frais hors forfait au mois suivant



Ici par exemple, effet du report d'un frais de janvier sur février .

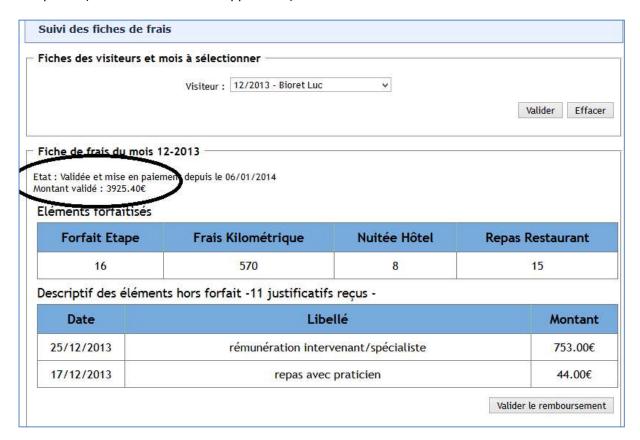


Le comptable demande à suivre les fiches de frais. L'application lui propose les fiches à rembourser : celles qui sont à l'état « validé ».



Il sélectionne la fiche d'un visiteur.

La fiche n'est plus modifiable, elle a été validée. Le comptable peut procéder au remboursement du montant indiqué. La fiche passe à l'état « remboursé ». L'application ne l'a présente alors plus au comptable (dans le cadre de cette application).



Sécurité élémentaire

- Echapper systématiquement les affichages,
- Valider systématiquement les saisies des éléments de formulaires.